

PAYS : France SURFACE : 95 %

PERIODICITE: Quotidien



Sénat contre Assemblée: coup de colère inédit entre Larcher (UMP) et Bartolone (PS)

Paris, 29 janv. 2015 (AFP) -

Coup de colère inédit: le président UMP du Sénat, Gérard Larcher, refuse de travailler sur des propositions communes avec son homologue PS de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, qui souhaite supprimer la Haute Assemblée sous sa forme actuelle et lui a répliqué de "garder son sang-froid".

La dispute, qui ne touche pas au travail législatif entre les deux assemblées, a pris de l'ampleur au cours de la journée.

M. Larcher, pourtant plus connu pour son sens du consensus que pour des coups d'éclat médiatiques, a vu rouge en entendant M. Bartolone répéter jeudi matin, sur BFMTV et RMC, être en faveur de la suppression du Sénat sous sa forme actuelle. En outre, le dirigeant socialiste ne s'est pas montré solidaire de la deuxième chambre du Parlement, épinglé la veille au soir pour son train de vie dans un documentaire de France 3.

Le sénateur des Yvelines a alors décidé de ne plus collaborer avec M. Bartolone dans le cadre de la mission confiée le 20 janvier aux deux hommes par François Hollande sur "l'engagement républicain et le sentiment d'appartenance à la nation".

"Il n'est plus possible de travailler en commun" car "nous n'avons pas la même conception des institutions", a déclaré à l'AFP M. Larcher, qui répondra "directement" à la demande du chef de l'État.

Dans l'après-midi, des représentants de tous les groupes du Sénat, y compris le socialiste Jean-Pierre Sueur et l'écologiste Jean-Vincent Placé, sont montés au créneau, lors de la séance des questions au gouvernement, pour prendre la défense de leur institution.

Piqué au vif, Claude Bartolone a pris sa plume pour demander à Gérard Larcher, dans une lettre que s'est procurée l'AFP, de ne "pas perdre son sang-froid" et de ne pas "fracturer, au bénéfice de petits calculs électoraux, la précieuse unité nationale".

- Contexte tendu pour le Sénat -

En proposant de fusionner le Sénat avec le Conseil économique, social et environnemental -une idée du général de Gaulle rejetée par référendum en 1969-, Claude Bartolone n'a fait que confirmer ce qu'il avait écrit il y a quatre mois dans son livre "Je ne me tairai plus".

Aussi, selon lui, la raison invoquée par Gérard Larcher "n'est qu'un alibi pour refuser tout travail en commun".

De fait, les déclarations de M. Bartolone, jeudi matin, sont intervenues dans un contexte tendu pour le Sénat.

Mercredi, son bureau avait opposé une fin de non-recevoir aux propositions de rapprochement entre les deux chaînes de télévision parlementaires, LCP-AN et Public Sénat, formulées par l'Assemblée. Les sénateurs se cabrent chaque fois qu'est évoquée cette hypothèse, qui remettrait en cause à leurs yeux leur indépendance.

M. Larcher a d'autant plus de raisons de se crisper que l'émission de France 3 épinglait les avantages matériels des élus et fonctionnaires du Sénat, et leur coût pour les finances publiques. Il a qualifié jeudi matin "d'inacceptable" le documentaire, filmé en partie en caméra cachée, tout en confirmant pour la fin février "des mesures pour réforme les méthodes de travail et la gouvernance" de la Haute Assemblée.

Le président du Sénat a aussi critiqué implicitement mercredi le boycott par M. Bartolone de la soirée du Trombinoscope, pour cause de prix au maire FN Steeve Briois. Ou le FN "n'est pas conforme aux valeurs de la République, et il faut l'interdire, ou il l'est, et il faut le combattre, mais pas l'ignorer", a lâché M. Larcher, lui-même désigné "sénateur de l'année" par le jury du Trombinoscope.

Ce conflit contraste avec la sérénité qui présidait paradoxalement aux relations entre le gouvernement et le Sénat, depuis qu'en septembre celui-ci était repassé à droite et que M. Larcher avait retrouvé son siège de président perdu lors de la victoire de la gauche aux élections sénatoriales de 2011. vdr/mat/ei